Suspension oil 20W - JL20W

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (CE) n° 453/2010 Date d'émission : 28/10/2013 Date de révision : 6/9/2022 Version : 1.0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identifiant du produit

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	Huile de suspension 20W
Code produit	: 05160
Utilisations déconseillées	: Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la section 1.2.1, sans avoir au préalable demandé l'avis du fournisseur.

1.2.Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Principale catégorie d'utilisation	: Utilisation par les consommateurs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire n'est disponible

1.3. les coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

VeloBrands Ltd Copplestone Mill Copplestone Devon EX17 5NF sales@juicelubes.co.uk	SARL Apesud Cycling 12 rue des cades 34680 SAINT GEORGES D'ORQUES FRANCE Tel: 04 34 17 03 80 Email: contact@apesud.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence	: 01363 85617

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Classification selon la directive 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD].

Non classé

Effets physicochimiques, sanitaires et environnementaux néfastes

Ne devrait pas présenter de danger significatif dans les conditions normales d'utilisation.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP)	: P102 - Conserver hors de portée des enfants
Fermeture à l'épreuve des enfants	: Sans objet
Avertissement tactile	: Sans objet

2.3 Autres risques

Autres risques ne contribuant pas à la classification	: Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

453/2010

Nom	Identifiant du produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) no. 1272/2008 [CLP]
Copolymère de méthacrylate		2.64 - 5.28	Xi ; R36	Irrit. des yeux 2, H319

Texte intégral des déclarations R et H : voir section 16

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Mesures de premiers secours générales : Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).

Premiers soins après inhalation : Permettre à la victime de respirer de l'air frais. Permettre à la victime de se reposer.

Premiers soins après contact avec la peau : Retirer les vêtements concernés et laver toute la peau exposée avec un savon doux et de l'eau, puis rincer à l'eau tiède.

Premiers soins en cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, le clignement des yeux ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenir des soins médicaux d'urgence.

4.2.Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que différés

Symptômes/blessures : Ne devrait pas présenter de danger significatif dans les conditions normales d'utilisation.

4.3. l' indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traiter les symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d' extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Moyens d'extinction inappropriés : N'utilisez pas de jet d'eau puissant.

5.2.Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange

Produits de décomposition dangereux en cas de incendie : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard pour refroidir les conteneurs exposés. Faire preuve de prudence lors de la lutte contre un incendie de produits chimiques. Empêcher l'eau de lutte contre l'incendie de pénétrer dans l'environnement.

Protection pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans l'équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1.Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour le personnel non urgent

Équipements de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel non nécessaire.

6.1.2. Pour les intervenants en cas d'urgence

Équipements de protection : Équiper l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Procédures d'urgence : Ventiler la zone.

6.2 Précautions environnementales

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Absorber les déversements avec des solides inertes, tels que de l'argile ou de la terre de diatomées, dès que possible. Recueillir déversement. Stocker à l'écart des autres matériaux.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Précautions à prendre pour une manipulation sûre	:	Se laver les mains et les autres parties exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de se laver les mains. fumer et en quittant le travail. Assurer une bonne ventilation dans la zone de traitement afin d'éviter la formation de vapeur.

7.2. les conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage	:	Conserver le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans le récipient d'origine. Protéger de l'humidité. Conserver cool.

Produits incompatibles	:	Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.
Matières incompatibles	:	Sources d'inflammation. Lumière directe du soleil.
Température de stockage	:	0 - 40 °C

7.3.Utilisation(s) finale(s)) spécifique(s)

Huile lubrifiante.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Huile de suspension 20W		
ÉTATS-UNIS - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	5 mg/m³ Huile minérale raffinée, brouillard

8.2 Contrôles de l' exposition

Contrôles techniques appropriés :

Veiller à ce que l'exposition soit inférieure aux limites d'exposition professionnelle (le cas échéant).

Équipement de protection individuelle :

Éviter toute exposition inutile. Masque à gaz avec filtre de type A à une concentration dans l'air > 5 ppm. Gants. Gants en caoutchouc nitrile. En cas de risque d'éclaboussures : lunettes de sécurité.

Protection des mains :

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Norme EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques. Porter des gants de protection

Protection des yeux :

En cas de risque d'éclaboussures : lunettes de protection contre les produits chimiques ou lunettes de sécurité. Norme EN 166 - Protection individuelle des yeux

Protection de la peau et du corps :

Porter des vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire :

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié. Porter un masque approprié

Protection contre les risques thermiques :

Pas d'application spécifique.

Contrôle de l'exposition de l'environnement :

SECTION 6.

Autres informations :

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	:	Liquide
Apparence	:	Liquide mobile.
Couleur	:	l'ambre.
Odeur	:	caractéristiques.
Seuil d'odeur	:	Pas de données disponibles
pH	:	Non classé
Taux d'évaporation relatif (butylacétate=1)	:	Pas de données disponibles
Point de fusion	:	Pas de données disponibles
Point de congélation	:	Pas de données disponibles
Point d'ébullition	:	> 280 °C IBP

453/2010

Point d'éclair	:	> 210 °C PMCC
Température d'auto-inflammation	:	> 320 °C
Température de décomposition	:	Pas de données disponibles

Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ininflammable
Pression de vapeur	:	< 0,5 kPa à 20°C
Densité de vapeur relative à 20 °C	:	Pas de données disponibles
Densité relative	:	0,876 kg/l à 15°C
Solubilité	:	Insoluble dans l'eau. Soluble dans les hydrocarbures aliphatiques.
Log Pow	:	Pas de données disponibles
Viscosité cinématique	:	68 cSt à 40°C
Viscosité dynamique	:	Pas de données disponibles
Propriétés explosives	:	Non classé.
Propriétés oxydantes	:	Non classé.
Limites d'explosivité	:	Pas de données disponibles

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun risque de réactivité autre que les effets décrits dans les sous-sections ci-dessous.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir violemment avec les oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil. Températures extrêmement élevées ou basses.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Agent oxydant.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il ne devrait pas se produire de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion/irritation de la peau : Non classé

pH : Non classé

Informations complémentaires : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation : Non classé

pH : Non classé

Informations complémentaires : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Informations complémentaires : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Non classé

Informations complémentaires : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Informations complémentaires :Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pasremplis Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :Non classé

Informations complémentaires : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Informations complémentaires : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration : Non classé

Informations complémentaires : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Huile de suspension 20W

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - généralités : Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ou comme entraînant des effets néfastes à long terme.
les effets sur l'environnement.

12.2 Persistance et dégradabilité

Huile de suspension 20W	
Persistance et dégradabilité	Pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Huile de suspension 20W	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire n'est disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Huile de suspension 20W	
Résultats de l'évaluation PBT	Non classé comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets indésirables

Informations complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales/nationales.

Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément à ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1.Numéro ONU

Numéro ONU (ADR) : Sans objet

Numéro UN (IMDG) : Sans objet

Numéro UN (IATA) : Sans objet

N° ONU (ADN) : Sans objet

N° ONU (RID) : Sans objet

14.2.Nom d'expédition propre de l'ONU

Appellation réglementaire (ADR) : Sans objet

Appellation réglementaire (IMDG) : Sans objet

Nom d'expédition approprié (IATA) : Sans objet

Nom d'expédition approprié (ADN) : Sans objet

Appellation réglementaire d'expédition (RID) : Sans objet

14.3.Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

453/2010

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	:	Sans objet
Groupe d'emballage (IMDG)	:	Sans objet
Groupe d'emballage (IATA)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	:	Non applicable

14.5. Risques environnementaux

Dangereux pour l'environnement	:	Non
Polluant marin	:	Non
Autres informations	:	Aucune information complémentaire disponible

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

- Transport terrestre

Pas de données disponibles

- Transport maritime

Pas de données disponibles

- Transport aérien

Pas de données disponibles

- Transport fluvial

Pas de données disponibles

- Transport ferroviaire

Pas de données disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au code IBC

Non applicable

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

15.1.1. Réglementation de l'UE

Ne contient pas de substances soumises à des restrictions au titre de l'annexe XVII Ne contient pas de substances figurant sur la liste des substances candidates de REACH Ne contient pas de substances relevant de l'annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 0 %

15.1.2. Réglementations

nationales Allemagne

Référence de l'annexe VwVwS	: Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, danger sévère pour l'eau (Classification selon VwVwS, Annexe 4)
12e ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur le contrôle des immissions - 12.BImSchV	: Ne fait pas l'objet de la 12. BImSchV (Ordonnance sur les incidents dangereux)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	Aucun des composants n'est
répertorié SZW-lijst van mutagene stoffen	: Aucun des composants n'est
répertorié	
L'étiquetage NIET limitatif pour la plantation d'arbres fruitiers - Borstvoeding	**Danemark**
L'interdiction de l'utilisation de produits chimiques pour la transplantation d'animaux vivants - Vruchtbaarheid	
La loi NIET sur la limitation de l'utilisation des plantes vivrières - Ontwikkeling	

: Aucun des composants n'est répertorié

: Aucun des composants n'est répertorié

: Aucun des composants n'est répertorié

Recommandations Réglementation danoise : Les exigences des autorités danoises en matière d'environnement de travail en ce qui concerne le travail avec des produits chimiques.

453/2010

cancérogènes doit être respecté lors de l'utilisation et de l'élimination

453/2010

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16 : Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DE L'UNION EUROPÉENNE CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

Autres informations : Aucune.

Texte intégral des déclarations R, H et EUH :

Irrit. des yeux 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
H319	Provoque une grave irritation des yeux
R36	Irritant pour les yeux
Xi	Irritant

FDS UE (Annexe II de REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit dans le seul but de répondre aux exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme une garantie d'une quelconque propriété spécifique du produit.